

Ecrit par le 8 juillet 2026

NGE reçoit le label d'État 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes'



Le groupe de bâtiment et travaux public [NGE](#), basé à Saint-Étienne-du-Grès, vient de recevoir le label d'État 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes' pour l'ensemble de ses entités en France.

L'Afnor Certification a délivré le label 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes' à NGE, une distinction qui met en lumière les organismes privés et publics qui se positionnent en faveur de l'égalité professionnelle.

Ce label se base sur plusieurs critères tels que la gouvernance et la stratégie égalité, les pratiques de

Ecrit par le 8 juillet 2026

recrutement, de carrière et de rémunération, la prévention des discriminations et du sexisme, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, l'ancrage opérationnel des engagements sur le terrain, ainsi qu'une transformation profonde et ambitieuse.

Une féminisation des équipes depuis 2017

Le groupe NGE, employant 26 000 collaborateurs dans toute la France, se place donc en faveur de la mixité, de l'égalité professionnelle et de la féminisation des métiers du BTP.

Depuis 2017, le Groupe a pris des actions concrètes dans le but de féminiser ses équipes dans un secteur majoritairement masculin. En 2025, NGE comptait donc 12,8% de femmes, contre 8% en 2017. D'ici 2028, l'objectif est d'atteindre 30%.

Pour ce faire, NGE s'entoure d'associations féminines ou engagées en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle telles que [Les SouterReines](#), [Elles Bougent](#), [CentraleSupélec au Féminin](#), [AFMD](#), [Force Femmes](#), etc.

« L'égalité professionnelle est un enjeu stratégique et prioritaire considérant qu'elle fait partie des leviers de performance du Groupe et participe à son attractivité dans un secteur où les métiers sont en tension », a déclaré NGE.

Vaucluse, du 6 au 10 octobre : plongez au cœur du BTP

Ecrit par le 8 juillet 2026



Une semaine pour découvrir des métiers d'avenir, près de chez soi via des visites de chantiers, des visites de chantiers, des rencontres avec des recruteurs, des ateliers pratiques. En tout, plus de 100 événements mettent en lumière les métiers du BTP et leurs perspectives.

Le BTP (bâtiment et travaux publics) est l'un des piliers de l'économie : il rassemble plus de 13 000 salariés dans le département de Vaucluse et offre une palette de métiers allant de l'artisanat local aux grands projets d'envergure internationale... Aujourd'hui, le secteur se transforme pour relever des défis majeurs : performance énergétique, transition écologique, nouvelles technologies... autant d'opportunités pour les talents d'aujourd'hui et de demain.

Sur le terrain

« Il est essentiel de donner à voir la réalité des métiers du BTP, souvent méconnus ou porteurs de clichés, explique Linda Fernandes, experte régionale chez France Travail. Cette semaine permet d'ouvrir les portes des chantiers et des entreprises pour montrer la diversité des parcours possibles, susciter des vocations et répondre aux besoins en compétences du secteur. Les métiers du BTP ne se limitent plus aux chantiers traditionnels : transition énergétique, valorisation des déchets, efficacité environnementale ouvrent la voie à de nouvelles carrières. Notre défi est de faire découvrir ces opportunités et de favoriser plus de mixité pour bâtir un secteur à l'image de la société. »

Ecrit par le 8 juillet 2026

Des métiers en pleine transformation

Si l'activité de construction connaît une période plus calme, la rénovation et la réparation continuent de tirer la demande. L'isolation des bâtiments, la valorisation des déchets ou encore les diagnostics énergétiques constituent des segments en forte croissance. Certains métiers sont ouverts au recrutement sans diplôme grâce à des dispositifs de formation, et de réelles possibilités d'évolution existent, du poste d'ouvrier qualifié à celui de chef de chantier. L'entrepreneuriat est également une voie courante pour de nombreux professionnels du BTP.

Un secteur ouvert à tous

Durant cette semaine, 17 événements en Vaucluse proposeront au grand public, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion de découvrir les différents métiers et filières : bâtiment, travaux publics, bois, négoce de matériaux. Au programme : visites de chantiers, rencontres avec des recruteurs, ateliers de formation et présentations de parcours professionnels.

Les événements en Vaucluse

Le 7 octobre à l'agence France Travail Carpentras - 158, Allée des tilleuls. De 13h45 à 16h. Job dating & table ronde.

Vous souhaitez découvrir le secteur des travaux publics : les métiers, les filières, les formations, les débouchés et/ou vous recherchez un emploi sur ce secteur : venez rencontrer des experts du secteur. Les experts présents : Pelka Réseaux et Canalisations (recruteur) ; E Keep (agence intérim) ; CFA Florentin Mouret (organisme de formation) ; ECIR Formation (organisme de formation) ; Fédération du BTP ; OPCO Constructys ; Randstad BTP - Clauses d'insertion ; J'ai de la chance (agence intérim d'inclusion).

Le 8 octobre

à l'agence France Travail Orange - Rue Agis Rigord. De 9h à 12h. **BTP : Construisez votre avenir.** Le secteur du BTP vous attire et vous vous demandez s'il peut vous correspondre ? Vous n'avez pas d'expérience dans ce secteur ? Nous vous invitons à découvrir votre potentiel sur le secteur du BTP.

Le 8 octobre

Sylvestre matériaux. - 120, Chemin du Cheval Blanc - L'Isle sur la Sorgue. De 9h à 12h. **Découvrez les opportunités d'Emploi chez Sylvestre Matériaux : Visite Exclusive et Rencontres Professionnelles.** Cet événement est spécialement conçu pour les demandeurs d'emploi ayant de l'expérience dans les matériaux de construction et souhaitant se reconvertir après avoir travaillé dans le BTP.

- **à l'agence France Travail Orange** - Rue Agis Rigord. De 10h30 à 12h30. **Visite virtuelle : découverte du chantier du BTP.** La fédération du BTP vous propose de découvrir la réalité d'un chantier.
- **à la Salle de la Chapelle** - 35, rue Joseph Vernet - Avignon. De 13h30 à 16h30. **Job dating BTP** organisé par l'agence Avignon Joly Jean, dans la salle de la Chapelle, mise à disposition par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Rencontre avec les organismes de formation, des

Ecrit par le 8 juillet 2026

entreprises spécialisées en maçonnerie générale et des agences d'intérim.

Le 9 octobre

Chausson Matériaux ouvre ses portes- 330, Rue des Vanniers - Le Pontet De 8h30 à 12h00 **BTP : Découverte des métiers et visite d'entreprise.** Cette visite a pour objectifs de : Découvrir les métiers du BTP ; de promouvoir les opportunités de carrière ; de sensibiliser aux innovations et technologies ; de favoriser les échanges entre professionnels et visiteurs ; d' informer sur les formations et les parcours professionnels.

- **à l'agence France Travail Cavillon** - 610, Boulevard de la Libération. De 9h à 12h.
Découvrez les métiers du BTP et boostez votre carrière avec E-KEEP ! Cet événement est spécialement conçu pour tous les demandeurs d'emploi intéressés par des postes manuels, techniques ou administratifs dans le secteur du BTP.
- **à l'agence France Travail Orange** - Rue Agis Rigord. De 9h à 12h. **Partenaire Intérim : pour les opportunités dans le BTP.**
- **à l'agence France Travail Avignon Réalpanier** - 21, rue Claude Chabrol. De 9h à 12h.
Corner Randstad. L'agence de travail temporaire vous reçoit durant cette matinée en entretien individuel. Présentez-vous avec votre CV.
- **à l'agence France Travail Orange** - Rue Agis Rigord. De 9h à 12h. **Venez découvrir les opportunités dans le BTP.** Vous recherchez une expérience dans le BTP ? Vous possédez ou non de l'expérience dans ce secteur ? Et si vous décrochiez de nouvelles opportunités d'emploi ? Vous rencontrerez Partner.
- **Le 10 octobre**
à l'agence France Travail Avignon Joly Jean - 15, Rue Madame de Sévigné. De 9h à 12h.
Découvrez le BTP et rencontrez les pros. Dans le cadre de la semaine du BTP, plongez dans l'univers du BTP. Cet événement est spécialement conçu pour les demandeurs d'emploi souhaitant explorer le secteur du BTP avec les professionnels du secteur, des représentants de la branche professionnelle, des organismes de formation et des associations spécialisées.
- **Retrouvez tous les événements [ici](#).**

Ecrit par le 8 juillet 2026



**La semaine
des métiers du**

BÂTIMENT et des TRAVAUX PUBLICS

**DU 6 AU 10
OCTOBRE 2025**

**Venez découvrir de nouvelles opportunités
professionnelles et participez à des job dating,
rencontres, animations découverte des métiers,
visites d'entreprises, escape games, webinaires...**

Photo: Pascal - 501 - juillet 2017 - Couleurs photos - Licence stock -
www.stock

Retrouvez tous
les événements
en ligne sur
www.echodumardi.fr



Ecrit par le 8 juillet 2026

Immobilier : la crise bouscule les modèles, mais ouvre la voie à de nouveaux horizons en Vaucluse

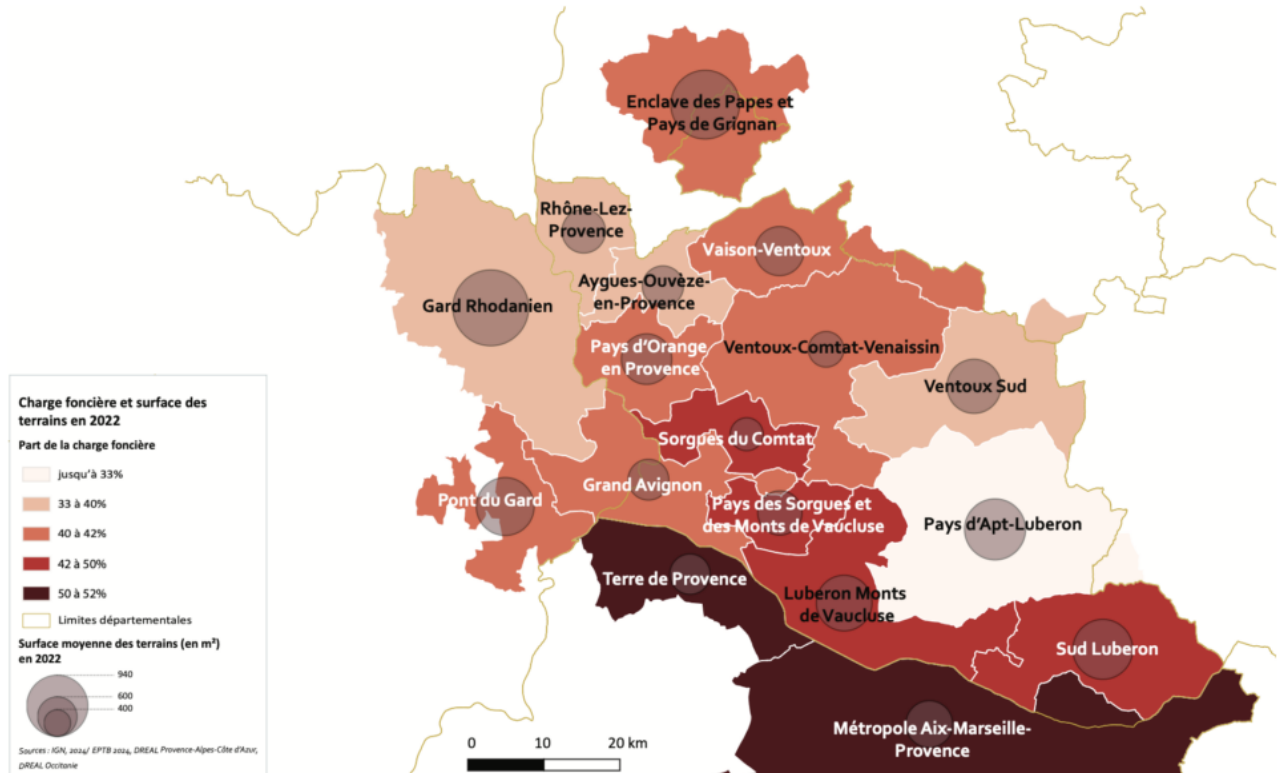


Entre envolée des prix, baisse de la construction neuve et hausse des taux d'intérêt, la conjoncture immobilière s'annonce difficile, en France comme en Vaucluse. Pourtant, [l'étude](#) menée par l'Aurav (Agence de l'urbanisme Rhône Avignon Durance) et enrichie par les analyses de chercheurs de l'Université d'Avignon met en lumière des pistes d'avenir : repenser les modèles de production, privilégier la réhabilitation et conjuguer sobriété foncière avec qualité de vie.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Plus d'un tiers du coût d'une maison consacré au foncier

Traitements AURAV, d'après IGN, 2024/ EPTB 2024, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Occitanie



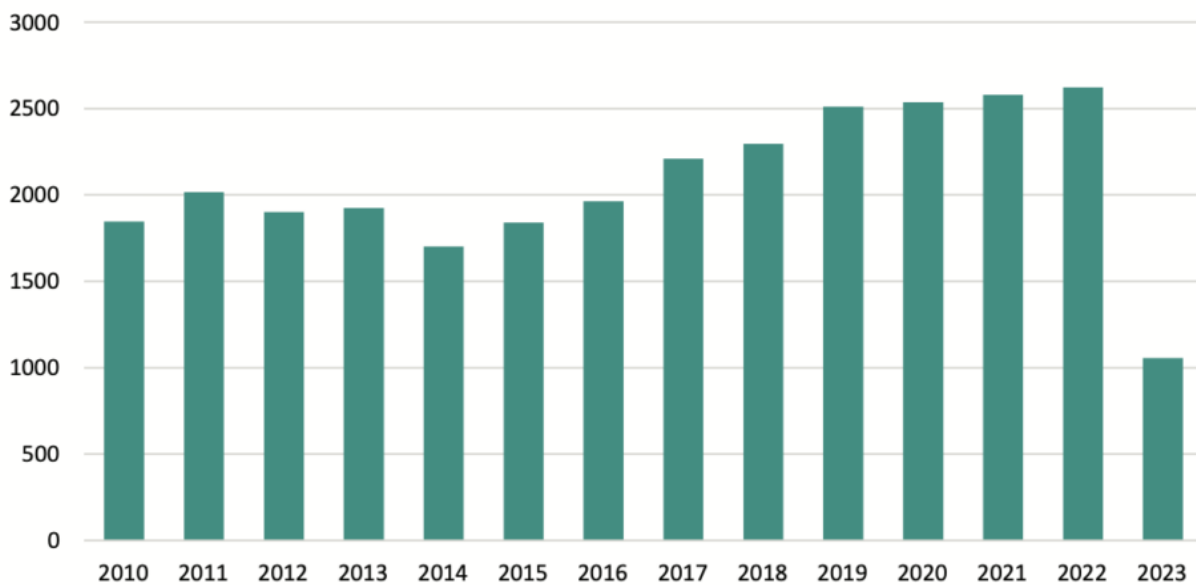
Copyright Aurav Communication

Un marché en panne mais pas effondré. Le constat est partagé : 'la machine immobilière tourne au ralenti'. Selon l'Aurav la mise en vente de logements neufs n'avait jamais été aussi faible depuis plus d'une décennie. Une tendance nationale qui impacte le BTP, les promoteurs et les ménages en quête d'un logement. Pourtant, ce ralentissement n'entraîne pas une baisse franche des prix. Comme l'expliquent Laure Casanova-Enault et Guilhem Boulay, chercheurs à l'Université d'Avignon, « le marché s'ajuste d'abord par les volumes, pas par les prix ». Conséquence directe : les ménages voient leurs capacités d'achat encore plus décalées face à la flambée des valeurs immobilières.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Évolution du nombre d'appartements anciens vendus en Vaucluse entre 2010 et 2023

Traitements AURAV, via module Cerema, d'après DGFIP, DV3F 2024



Copyright Aurav Communication

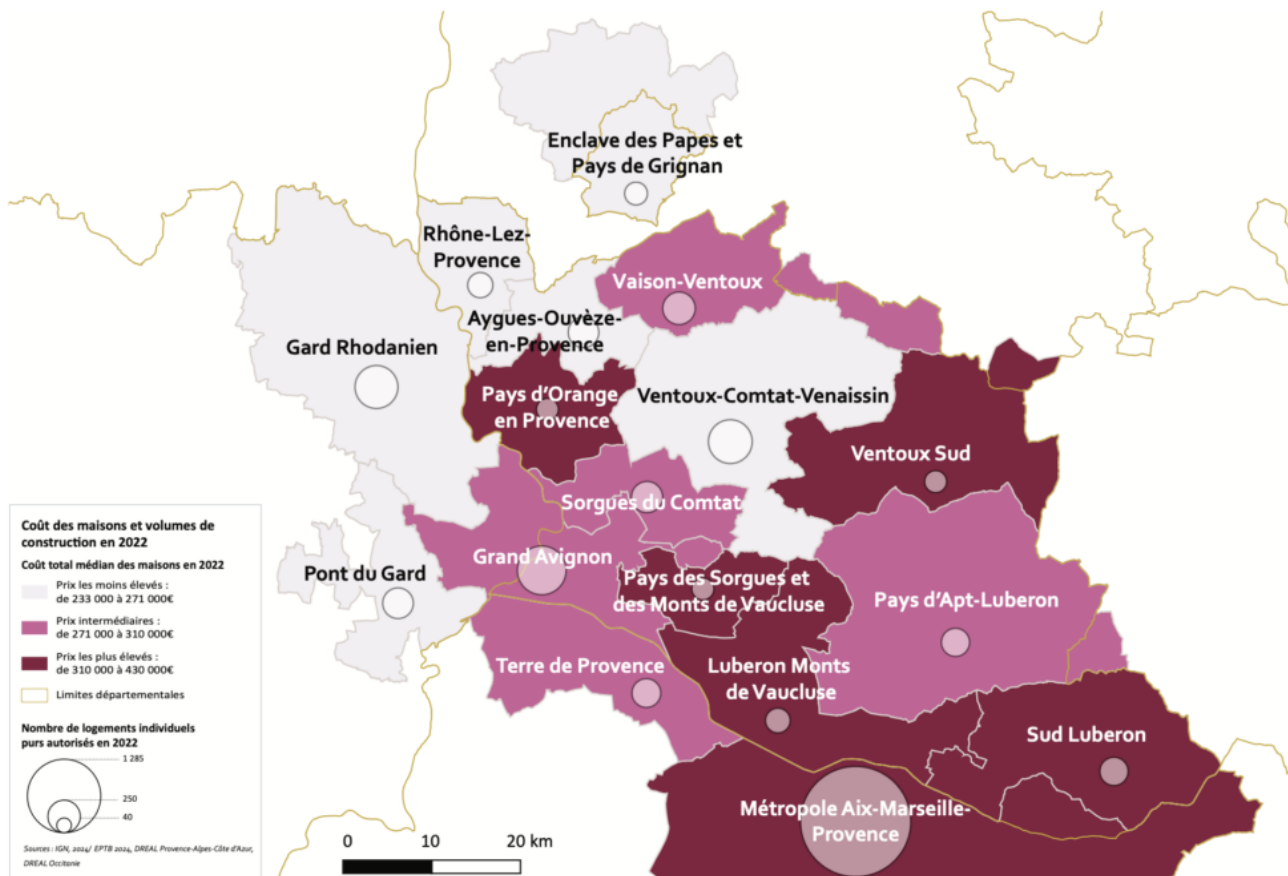
Le particularisme vaclusien

Si la crise touche l'ensemble du pays, le Vaucluse affiche une singularité. Ici, le poids du logement collectif n'a jamais été déterminant. Résultat : les fluctuations liées à la promotion immobilière sont moins brutales qu'ailleurs, et la production reste relativement stable sur dix ans. Cette spécificité rend le marché local un peu plus résilient, bien que confronté aux mêmes tensions macro-économiques : foncier rare, coûts de construction, taux de crédit élevés.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Un budget de 233 000 à plus de 350 000€ pour faire construire une maison individuelle

Traitements AURAV, d'après IGN, 2024/ EPTB 2024, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL Occitanie



Copyright Aurav Communication

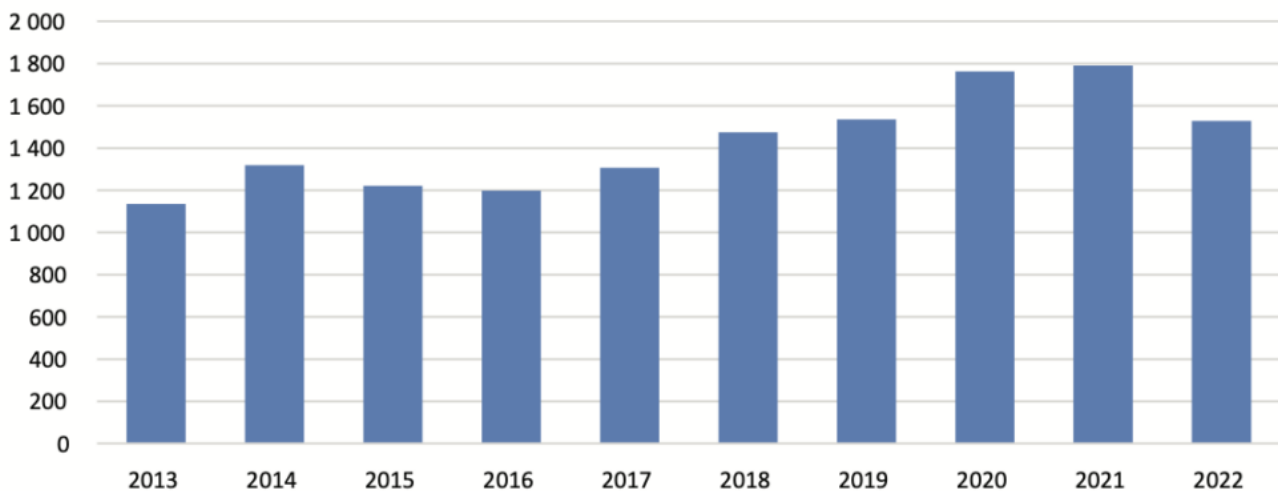
Vers un basculement historique

L'étude va plus loin : elle identifie 'une rupture profonde du modèle résidentiel'. Pendant des décennies, la croissance s'est appuyée sur l'ouverture de terrains constructibles en périphérie. Aujourd'hui, la voie d'avenir semble se dessiner ailleurs : dans le 'recyclage urbain', la réhabilitation des logements existants et l'adaptation du bâti aux défis climatiques. Un changement de paradigme qui, selon les experts, pourrait devenir une opportunité pour replacer le logement abordable et durable au centre des priorités.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Évolution du nombre de logements collectifs autorisés en Vaucluse entre 2013 et 2022

Traitements AURAV, d'après SDeS, Sitadel, moyenne triennale glissante 2012-2024 (logements collectifs, hors résidences)



Copyright Aurav Communication

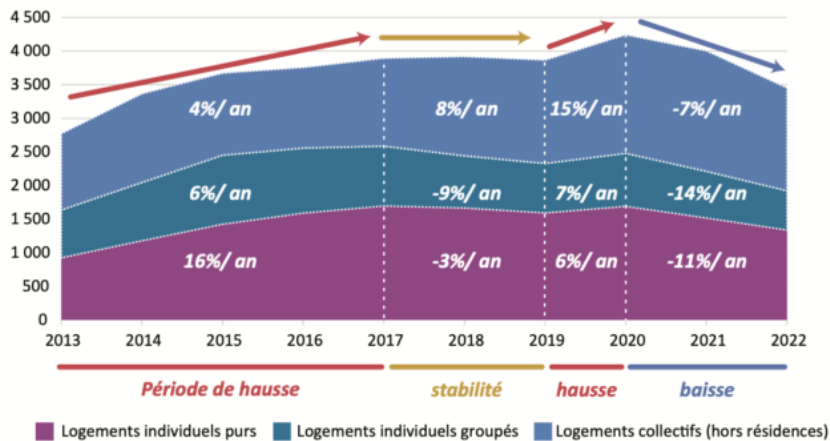
Des défis stratégiques pour les politiques locales

Sobriété foncière, limitation de l'étalement urbain, meilleure articulation entre habitat, économie et environnement : les prochaines années demanderont des choix courageux. Le foncier et l'immobilier représentent près de 10% du PIB (produit intérieur brut) et restent une manne économique importante, créant des résistances face à toute transformation des modèles actuels. Mais comme le rappellent les chercheurs, la véritable urgence n'est pas de 'produire toujours plus' mais de 'penser autrement nos espaces de vie' pour qu'ils soient adaptés au réchauffement climatique et aux aspirations locales.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Évolution du nombre de logements autorisés en Vaucluse entre 2013 et 2022

Traitements AURAV, d'après SDeS, Sitadel, moyenne triennale glissante 2012-2024



Taux d'évolution annuel moyen

- 2013-2017 - une période de croissance de l'activité : +9%/an
- 2017-2019 - une période de stabilité de l'activité : 0%/an
- 2019-2020 - un retour à la croissance : 10%/an
- 2020-2022 - une activité en berne : -10%/an

Copyright Aurav Communication

Une conclusion en forme d'appel

La crise immobilière n'est pas qu'un frein : elle est aussi une opportunité pour imposer 'un tournant historique' dans les manières de produire, d'habiter et de planifier nos territoires. Pour le Vaucluse comme ailleurs, l'enjeu est désormais clair : conjuguer 'logement abordable, qualité de vie et sobriété foncière' afin de construire des villes réellement durables.

Les sources

Aurav et Université d'Avignon. Gilles Perilhou, Lisa Yahi, Laure Casanova Enault, Guilhem Boulay. [Aurav](#). Le document entier [ici](#).

Ecrit par le 8 juillet 2026



Copyright Aurav Communication

Vices cachés dans la construction : comment les éviter?

Ecrit par le 8 juillet 2026



Avis d'expert avec [Álvaro Vega](#), manager régional France, Espagne, Italie et Amérique Latine au sein de [Plan radar](#), plateforme numérique de documentation, gestion des tâches et communication dédiée aux projets de construction, de gestion des installations et immobiliers.

La qualité d'une construction est essentielle, car elle impacte à la fois la sécurité, la durabilité du bien immobilier et la satisfaction du client. Des défauts, tels que des erreurs structurelles, des problèmes d'installation ou l'utilisation de matériaux inappropriés, peuvent entraîner de graves problèmes. Des travaux correctifs peuvent s'avérer nécessaires, ce qui aura un impact négatif non seulement la rentabilité du projet, mais aussi sur la confiance des clients dans l'entreprise responsable de la construction.

Il est alors essentiel de prévenir ces vices cachés notamment grâce à l'utilisation d'outils numériques. Des plateformes aident ainsi les entrepreneurs généraux, les promoteurs immobiliers et les chefs de projet à obtenir la meilleure qualité de construction possible.

Anatomie d'un vice caché : classification, origine et responsabilité

Les vices de construction peuvent être divisés en plusieurs catégories :

Les vices structurels : il s'agit de problèmes liés à la capacité portante de la structure, tels que des

Ecrit par le 8 juillet 2026

fissures dans les fondations, des assemblages mal réalisés ou des matériaux inadéquats. Ces problèmes peuvent entraîner des risques graves pour la stabilité du bâtiment.

Les vices d'installations : cela concerne des installations électriques, de plomberie, de drainage et de CVC (chauffage, ventilation, climatisation). Des installations mal réalisées qui peuvent entraîner des défaillances, des fuites et des risques d'incendie accrus.

Les vices de matériaux : est ciblée l'utilisation de matériaux de mauvaise qualité qui ne répondent pas aux normes de construction. Il peut s'agir d'un béton de mauvaise qualité, d'une armature rouillée ou de fenêtres et de portes qui fuient.

L'origine de ces vices est variée allant de la simple erreur de conception ou de calcul dans la documentation jusqu'au véritable manquement dans l'exécution, autrement appelés « facteur humain ». Par exemple, une mauvaise coulée de béton ou une mauvaise installation de l'armature peut affaiblir la structure du bâtiment.

Lors de l'achat d'un bien immobilier, l'acheteur dispose d'un certain nombre de droits au titre de la garantie pour les défauts physiques du bien. Le vendeur est responsable de l'état du bien immobilier vis-à-vis de l'acheteur. Lorsque l'acheteur avait connaissance du défaut au moment de la conclusion du contrat, la responsabilité du vendeur n'est pas engagée. En revanche, si le vice caché a été découvert après la conclusion du contrat, le vendeur en est responsable et est tenu de le réparer ou de réduire le prix du bien. La garantie des vices protège ainsi l'acheteur contre les pratiques d'un vendeur malhonnête.

Ecrit par le 8 juillet 2026



[Álvaro Vega](#), manager régional France, Espagne, Italie et Amérique Latine au sein de [Plan radar](#).

De l'importance de l'inspection...

Les vices cachés, tels que les fuites de toiture ou d'autres défauts structurels, sont ceux qui sont difficiles à détecter lors d'une inspection visuelle du bien. La détection précoce des vices cachés dans la construction est cruciale à la fois pour assurer la continuité des travaux de construction et pour minimiser le coût des réparations futures. Des inspections régulières et l'utilisation de technologies permettent de détecter rapidement les problèmes potentiels, alors qu'ils sont encore relativement faciles à réparer.

Les inspections régulières et la supervision de la construction sont le fondement d'une gestion efficace de la qualité dans le secteur de la construction. La supervision de la construction comprend la vérification de la qualité des matériaux utilisés, l'inspection des techniques d'exécution et la conformité avec la conception, ce qui garantit le respect des normes de construction. L'emploi d'inspecteurs expérimentés pour vérifier systématiquement la qualité de l'exécution et la conformité avec la conception permet de réagir rapidement à toute irrégularité.

Les nouvelles technologies jouent un rôle clef dans le processus de détection des défauts de construction.

Ecrit par le 8 juillet 2026

L'utilisation de logiciels de gestion de projet avancés permet d'analyser les données de manière rapide et précise et de suivre l'avancement de la construction. Les problèmes peuvent ainsi être signalés et résolus immédiatement, ce qui permet d'éviter les problèmes et de maintenir une qualité de construction optimale.

... à la nécessité de la formation et de la communication

La formation et la supervision des talents sont essentielles au maintien de normes de qualité élevées dans la construction. Les entreprises de travaux généraux doivent s'assurer que tous les employés sont correctement formés et conscients des exigences qui leur sont imposées. Une formation et une supervision régulières des travailleurs permettent d'éviter les erreurs dues à l'ignorance ou à la négligence.

Les plateformes numériques soutiennent le processus de formation et de supervision des employés en leur donnant accès à des procédures et des normes de qualité actualisées.

Le maintien d'une documentation précise et une communication régulière avec le constructeur et les sous-traitants sont essentiels pour prévenir efficacement les vices cachés. Une documentation bien tenue permet de réagir rapidement à tout problème survenant au cours du projet et d'informer toutes les parties des changements en temps réel. C'est cet échange instantané d'informations qui est crucial - sans lui, les équipes agissent de manière non coordonnée, ce qui rend le travail des uns et des autres plus difficile.

Les utilisateurs peuvent rapidement télécharger des rapports, des photos et des notes, ce qui garantit la transparence et la cohérence des informations. Les notifications et les mises à jour automatiques permettent à toutes les équipes de rester informées, minimisant ainsi le risque de malentendus et de retards.

Une gestion efficace de la qualité sur un projet de construction est essentielle pour éviter les défauts cachés et garantir la durabilité et la sécurité de la structure. L'analyse minutieuse des conceptions, la sélection rigoureuse des matériaux, les inspections régulières, la formation appropriée du personnel et la tenue de dossiers détaillés sont des éléments fondamentaux de ce processus. L'utilisation d'une plateforme numérique de pointe soutient ces activités, permettant un suivi précis de l'avancement et une réponse rapide aux problèmes - et par là même, la prévention des vices cachés.

Rentrée économique en Vaucluse : 'Ne pas baisser les bras malgré les incertitudes'

Ecrit par le 8 juillet 2026



Entre récession, ralentissement, reflux et résilience.... Plutôt morose la situation économique du Vaucluse en septembre. Après la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques, la Banque de France, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la fédération du BTP 84, la direction départementale des Finances publiques ou bien encore la CPME 84 se sont réunis à la chapelle Saint-Praxède à Avignon, siège de la Chambre des métiers pour évoquer la rentrée économique en Vaucluse.

C'est d'abord [Christine Gord](#), la directrice de la banque de France de Vaucluse qui a longuement pris la parole de cette réunion de rentrée placée sous le thème 'Entre attentisme et incertitudes' : « L'environnement économique s'éclaircit, mais des zones d'ombre persistent. Même si la croissance du PIB en France est un peu plus soutenue que prévue (+1,1%) et que l'inflation ralentit (+2,1% en juin 2024). Mais elle atteint quand même +6% pour l'énergie, +5% pour les services, +3,7% pour les produits manufacturés et +2,5% pour l'alimentation ».

« Même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes

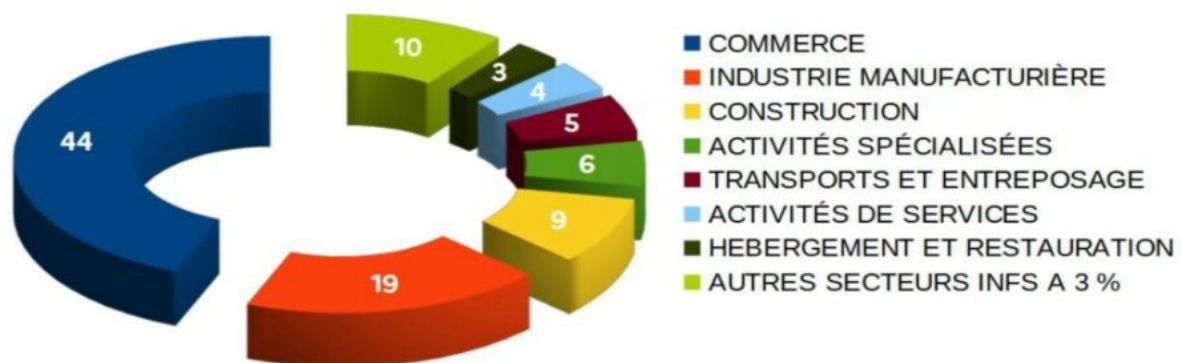
Ecrit par le 8 juillet 2026

cumulées en 2022 et 2023. »

Christine Gord, directrice de la banque de France de Vaucluse

Elle poursuit : « Les taux de la BCE (Banque centrale européenne) sont en légère diminution (3,5%) et nous devons éviter la spirale infernale taux/salaires, d'autant plus que même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

% REPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES VAUCLUSE 1ER SEMESTRE 2024



Avec une France cumulant 3 600 milliards d'euros de dettes, les Français ont préféré l'épargne à la consommation. Elle est ainsi passée de 17,08% au premier trimestre à 17,90% en septembre. Par ailleurs, le surendettement des ménages grimpe de 20% en Vaucluse (664 dossiers déposés en août 2023, 799, un an plus tard). Résultat : le secteur de la construction est sous tension. Daniel Léonard, le Président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#) y reviendra un peu plus tard, à la tribune.

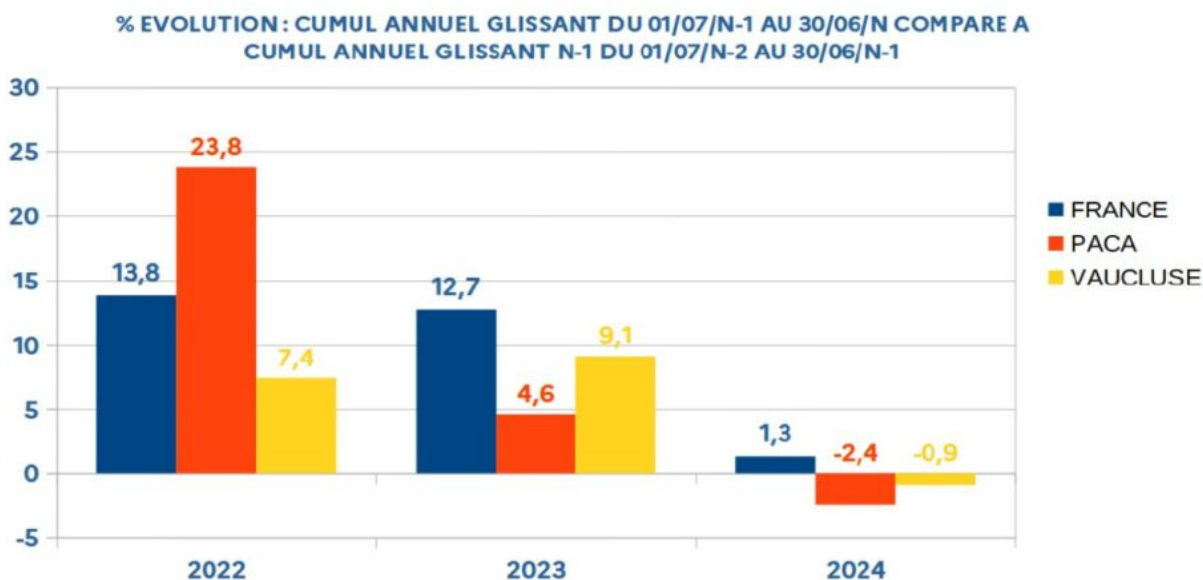
VAUCLUSE	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Ouvertures Procédure Collective	238	232	331	403	464	15,1%
Dont sauvegarde	2	2	4	4	7	75,0%
Dont Redressement Judiciaire	60	76	118	144	197	36,8%
Dont Liquidation Judiciaire	161	135	199	240	244	1,7%
Dont résolution de plan	15	19	10	15	16	6,7%
% LJ	67,6%	58,2%	60,1%	59,6%	52,6%	
Dont Saisines Parquet	14	38	74	105	73	-43,8%

Ecrit par le 8 juillet 2026

Procédures de défaillances en Vaucluse.

La directrice départementale de la Banque de France, évoquera également le chiffre d'affaires de la Région Sud, 127Mds€ pour 525 702 effectifs, avec en tête le commerce (34%), puis les services (30%), l'industrie (24%) et la construction (12%). Et pour les effectifs, ce sont les services qui cumulent le plus d'emplois (58%), suivis du commerce (16%), de l'industrie (15%) et du BTP (11%). Elle a aussi précisé que c'est chez nous dans la Région Sud (+12,9 jours de retard), comme en Ile-de-France (+17,4 jours) et dans les Hauts-de-France (+12,6 jours) que la trésorerie des entreprises est la plus tendue à cause des retards de paiement de qui les pénalise. Mais elle a conclu que, « Globalement, selon un questionnaire auquel ont répondu des centaines de chefs d'entreprises, ils restent plutôt confiants en l'avenir et optimistes, avec des perspectives étonnamment encourageantes ».

EVOLUTION % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Une défaillance pour 4 créations

Après elle, c'est Olivier Borel qui, représentant Tribunal de commerce d'Avignon, a pris la parole pour évoquer les chiffres du. « En gros, on recense une défaillance pour 4 créations d'entreprises. L'an dernier, en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a eu 25 840 sociétés nouvelles pour 5 828 radiations. Dès que des difficultés apparaissent, il faut absolument que les patrons se rapprochent de nous. Plus ils attendent, plus leur situation risque de s'aggraver. Nous sommes là pour les aider, les accompagner, les protéger, les sortir de l'impasse. C'est gratuit, on les écoute et on les oriente si possible vers des procédures amiables. »

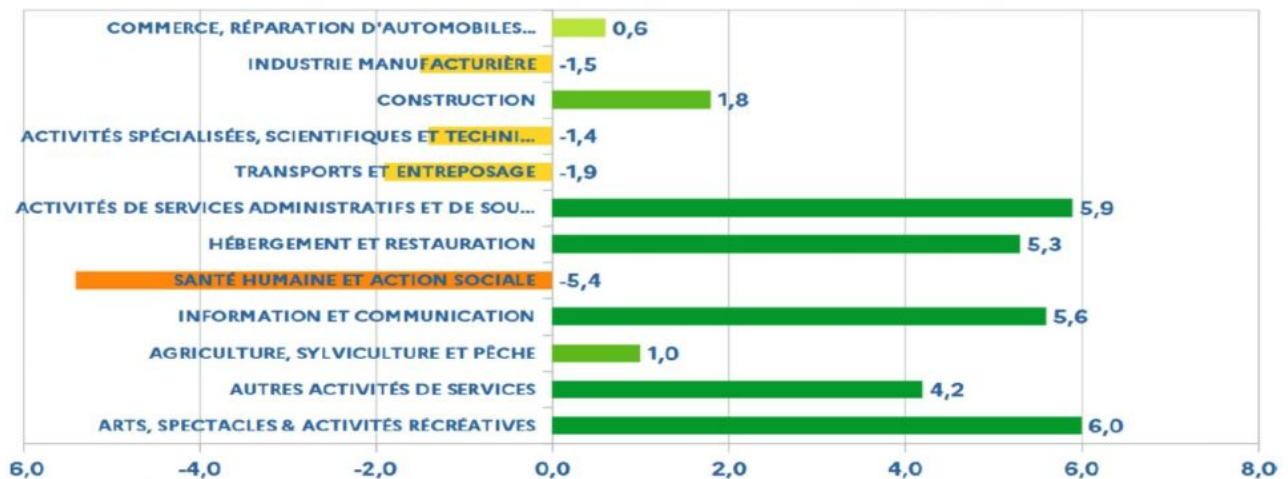
En 2023, 23% des défaillances ont concerné le BTP, 21% le commerce et la réparation automobile et 15% l'hébergement et la restauration. Il y a eu +22% de procédures en Vaucluse (38 403) dont 43% ont débouché sur un redressement judiciaire et 17% sur une liquidation. Mais le taux de conciliation lui, a été

Ecrit par le 8 juillet 2026

de 81%.

EVOLUTION % CHIFFRES D'AFFAIRES VAUCLUSE PAR SECTEUR

CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/2023 AU 30/06/2024 COMPARE A CUMUL ANNUEL GLISSANT 01/07/2022 AU 30/06/2023



[Michel Laffitte](#), le Directeur départemental des Finances Publiques de Vaucluse est intervenu brièvement mais fermement pour déclarer : « La situation n'est pas bonne sur les 12 derniers mois. Le chiffre d'affaires a progressé de +1,3 en France, a reculé de - 2,4 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 0,9 en Vaucluse. » Par secteur, ce sont surtout les arts et spectacles avec les festivals (6%), qui nous sauvent, l'information et la communication (5,6%), le tourisme avec l'hébergement et la restauration (5,3%), et l'agriculture, en particulier le négoce du vin (1%). Alors que la santé et l'action sociale plongent à -5,4% et le transport et l'entreposage à -1,9%.

Ecrit par le 8 juillet 2026



De gauche à droite : [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances Publiques, Olivier Borel, représentant le Tribunal de commerce d'Avignon, [Christine Gord](#), directrice de la banque de France de Vaucluse, [Bernard Vergier](#) et [Denis Duchêne](#) respectivement président et vice-président de la CPME 84.

Ecrit par le 8 juillet 2026



Le monde économique réuni lors de cette présentation de la banque de France

Ecrit par le 8 juillet 2026



Daniel Léonard, président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#)

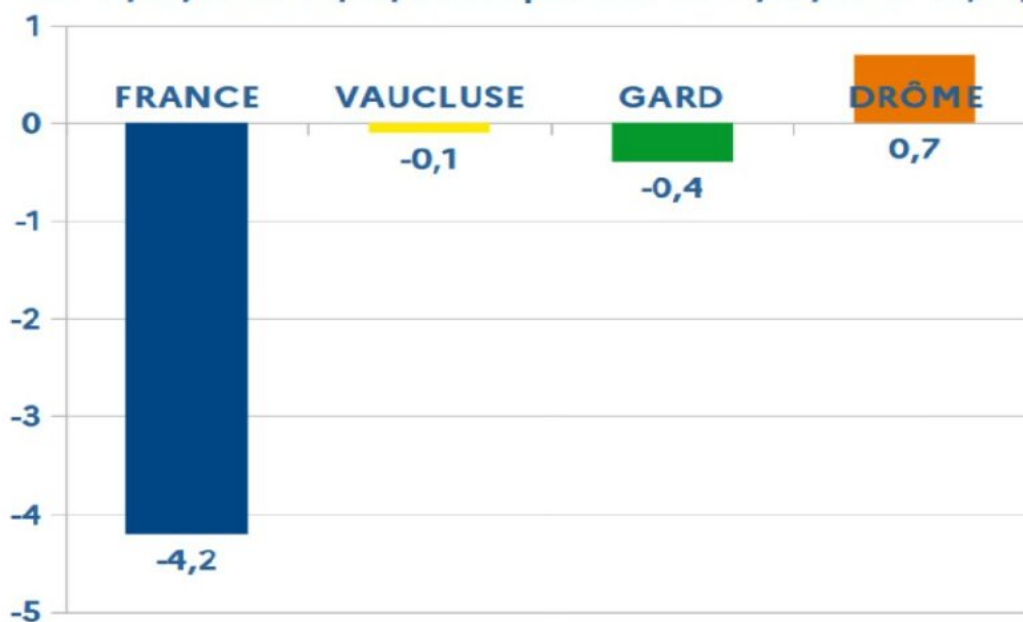
Le BTP veut garder l'espoir

C'est alors que Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 a conclu la séance avec une série

Ecrit par le 8 juillet 2026

de chiffres en baisse : -12,9% de construction de logements neufs, -6% d'activité dans les travaux publics, - 16% d'appels d'offres. Mais « Il faut garder l'espoir, le moral. Les prêts à taux zéro ont progressé de 28%, la production de béton prêt à l'emploi a augmenté de 3% (371 740m³), le montant des appels d'offres travaux a grimpé de +6,9% (soit 690M€). Donc ne baissons pas les bras, continuons à former des jeunes, à transmettre nos métiers. Nous réhabilitons des logements anciens, nous faisons de la rénovation thermique pour que les appartements et les maisons ne soient plus des passoires, nous travaillons aussi sur les conduites et canalisations d'eau avec les grands donneurs d'ordres (Veolia, Suez) pour qu'il y ait moins de fuites. En ce moment il y a le chantier de la future prison d'Entraigues, de la déviation de la Nationale 7 à Orange, du réaménagement du carrefour de Bonpas. Que les élus des mairies, des communautés de communes et du département de Vaucluse continuent à nous faire confiance. Nos concitoyens ont besoin d'un toit, de crèches, d'écoles, de collèges, de lycées pour leurs enfants, de commerces, de lieux de culture et de loisirs, de routes. Nous n'avons pas le droit d'être pessimistes ».

% EVOLUTION COMMERCE EXTERIEUR
Evolution en % des exportations et livraisons intra-communautaires
du 01/07/23 au 30/06/24 à la période du 01/07/22 au 30/06/23



La CPME martèle son appel à la confiance

Même volonté d'optimisme pour [Bernard Vergier](#), le président de la [CPME de Vaucluse](#) qui, à l'image de [la rentrée de la première confédération patronale du département](#), martèle son message d'appel à la confiance : « Nous souhaitons que la nomination du premier ministre puisse amener de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Ecrit par le 8 juillet 2026

Et fort de son millier d'adhérents, Bernard Vergier appelle ainsi de ses vœux « une plus grande simplification administrative, une réforme de l'action publique et un soutien à la croissance économique. »

Une amende de près de 400 000€ pour une entreprise du BTP avignonnaise



Les services de la préfecture de Vaucluse viennent d'annoncer une amende administrative de 391 800€ à l'encontre d'une société avignonnaise spécialisée dans la rénovation énergétique des bâtiments.

« Monsieur Youcef Tahouri, gérant de la SARL Pôle expertise du bâtiment, spécialisée dans la rénovation

Ecrit par le 8 juillet 2026

énergétique des bâtiments, s'est vu infliger une amende de 391.800 € par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) pour non-respect de plusieurs réglementations de la vente hors établissement », explique dans un communiqué la préfecture de Vaucluse.

Pour rappel, la vente hors établissement est une technique de vente qui consiste à solliciter le consommateur en dehors d'un établissement commercial, c'est-à-dire à son domicile, sur son lieu de travail, dans un espace public, ou encore dans un espace privé non habituel pour le commerce (hôtels, par exemple).

« Les abus sont fréquents dans la vente hors établissement commercial : certains vendeurs font pression sur le consommateur qui contracte alors malgré lui, poursuit la préfecture de Vaucluse.

Pour protéger le consommateur, la loi impose aux vendeurs de respecter des règles strictes :

- Lors de la signature du contrat, le vendeur doit fournir au consommateur un document écrit et détaillé.
- La rétractation est possible : il suffit d'envoyer le formulaire de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 14 jours sans aucune justification.
- Aucun paiement, sous aucun prétexte, ne peut être perçu avant l'expiration du délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat.

Non-respect du code de la consommation

« Monsieur Tahouri n'a pas respecté plusieurs de ces dispositions », a constaté la DDPP 84.

A savoir :

- l'article L. 221-8 du Code de la consommation : absence de l'indication de la date ou du délai pendant lequel le professionnel s'engage à exécuter sa prestation de service, défaut de la composition du prix (coût de la main d'œuvre, du matériel vendu), et absence de références du matériel proposé (marque, modèle, etc.) ;

- l'article L. 221-25 du Code de la consommation : non-respect de l'information relative au droit de rétractation de 14 jours et des conditions d'exercice de cette rétractation ;

- l'article L.212-1 du Code de la consommation pour la présence d'une clause abusive dans les contrats proposés à sa clientèle qui avantageait la société au détriment du consommateur.

Dans le cadre du démarchage à domicile, la DDPP appelle à la plus grande vigilance des consommateurs, « particulièrement lorsque l'opérateur se réclame d'organismes publics ou prétend qu'il y a urgence à effectuer des travaux. [La plateforme SignalConso](#) permet aux consommateurs de signaler les litiges, notamment liés au démarchage à domicile. »

Entreprises du BTP : intégration du risque canicule



Depuis 1947, les salariés du secteur du BTP confrontés à des situations d'intempéries peuvent bénéficier d'arrêts de travail pris en charge par un régime d'indemnisation. Ces intempéries « historiques » étaient jusqu'alors les suivantes : gel, verglas, pluie, neige et vent fort.

Le risque dit « canicule », lié aux épisodes de forte chaleur, ne figurait toutefois pas dans cette liste.

Ce risque canicule pouvait toutefois faire l'objet d'une prise en charge à titre exceptionnel dans le cadre d'un système dérogatoire relevant du CIBTP*. Ce mécanisme était devenu difficilement soutenable avec le nouveau contexte climatique et l'exigence légitime de protection des salariés

Ecrit par le 8 juillet 2026

A ce titre et face à une plus forte récurrence des épisodes de chaleur intense, les organisations professionnelles du BTP ont souhaité que le risque canicule soit ajouté à cette liste « historique » limitative des risques indemnisés.

C'est ainsi que par [décret du 28 juin 2024](#)^{**}, le risque canicule a été intégré aux [articles D.5424-7 et suivants du Code du travail](#). Il rejoint ainsi les autres risques précités dans cette liste limitative.

Ce risque canicule, dont certaines modalités doivent encore être précisées par arrêté, est susceptible de survenir pendant la période de veille saisonnière courant du premier juin au quinze septembre de chaque année.

Sa survenance doit satisfaire à l'une des conditions suivantes (lesquelles peuvent naturellement se cumuler) :

- Le département concerné doit être placé sous alerte canicule orange ou rouge par les services de Météo France
- ou
- Le préfet du département peut ordonner par arrêté la suspension des activités affectées par la canicule.

Les conditions de prise en charge de ce nouveau risque canicule sont également adaptées par rapport aux risques déjà indemnisés. Les règles de remboursement reposent sur une prise en charge provisoire puis un remboursement définitif affecté d'un coefficient spécifique au risque canicule.

L'objectif louable des organisations professionnelles du BTP et du ministère du Travail consiste à indemniser au mieux les entreprises sans pour autant réduire le niveau de couverture des risques dit « historiques » et sans modifier le taux de cotisation au régime.

Les entreprises de la région, et notamment les divers corps de métiers particulièrement exposés à ce type de risques (maçons, charpentiers, couvreurs, étancheurs, etc), pourront bénéficier dès à présent de ce nouveau régime et permettre à leurs salariés de ne pas s'exposer aux risques induits par la canicule sur les chantiers (insulations, déshydratations, etc.), préservant ainsi leur sécurité et leur santé au travail.

*[CIBTP : Régime de Chômage Intempéries du BTP](#)

** [Décret 2024-630 relatif au régime particulier d'indemnisation des salariés par les entreprises du bâtiment et des travaux publics en cas d'arrêt de travail occasionné par les intempéries](#)

BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi,

Ecrit par le 8 juillet 2026

entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par [la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur](#), [la Fédération du BTP 84](#) et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après [l'Agence de la Transition Ecologique](#) (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en France selon le [Commissariat Général du Développement Durable](#) (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui paraît assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbonées assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour

Ecrit par le 8 juillet 2026

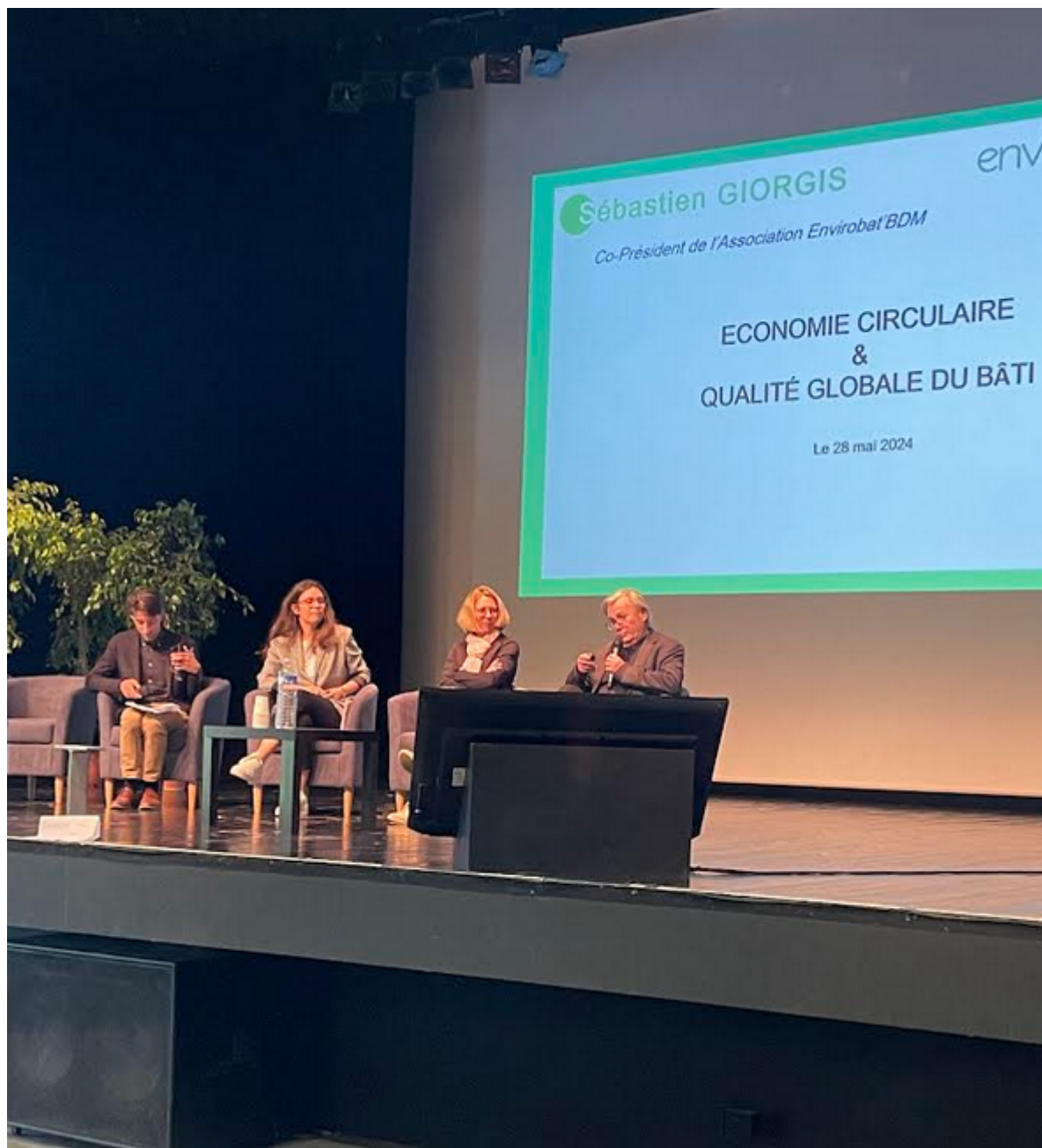
notre futur écologique.

Le réemploi, une solution efficace et adoptée

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroître avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a dû prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisée au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

Ecrit par le 8 juillet 2026



Le réemploi et son développement au cœur du colloque vaclusien

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association [Raediviva](#), spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Elus, maitres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maitres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard, président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

Ecrit par le 8 juillet 2026



L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un

Ecrit par le 8 juillet 2026

acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1^{er} réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, [Tiphaine Guélou](#), Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Energie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça paraît des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

BTP de Vaucluse : Jacques Brès vient de décéder à l'âge de 71 ans

Ecrit par le 8 juillet 2026



Après avoir longuement lutté contre la maladie, Jacques Brès, infatigable entrepreneur, ancien président de la Fédération du BTP et de l'Union Patronale-Medef de Vaucluse, vient de décéder ce samedi 10 février. Ses obsèques auront lieu ce vendredi.

A peine diplômé de l'Ecole supérieure d'électronique de Bordeaux, le jeune Jacques Brès installe le 1er système d'échographie à Orsay dans l'Essonne. A 25 ans, il crée son entreprise Brès SA électricité à Venasque. Petit à, petit, il prend en parallèle des responsabilités dans les instances professionnelles, comme en 1998, quand il devient administrateur de la Fédération du BTP 84. L'année d'après, il se retrouve président du GEIQ (Groupement des employeurs par l'insertion et la qualification) du bâtiment et des travaux publics, avec 150 emplois à la clé.

Son intérêt pour les autres, son implication dans le monde professionnel se poursuit en 2003 quand il arrive à la tête du Centre de formation BTP des apprentis « Florentin Mouret » à Avignon, le plus important de France, avec 1 500 élèves par an. 2007 le voit accéder à la présidence de la Fédération du BTP 84. En 2011, il est vice-président délégué de la CCI 84 et 2014 'patron des patrons' au Medef Vaucluse.

Prix Moniteur de la construction en 2010

Comme l'a déclaré le Colonel Michel Grange, président de la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) quand il a accroché le ruban rouge à sa boutonnière en 2021, « Jacques Brès a consacré 45 de sa vie à ses activités professionnelles et ses mandats électifs totalement bénévoles. Sensibilisé à la responsabilité sociale de son entreprise, il était très attentif au bien-être de ses 35 salariés,. Il avait

Ecrit par le 8 juillet 2026

d'ailleurs obtenu en 2010 « Le Prix Moniteur de la construction ». Il avait lancé en 2008 avec la Préfecture, la Région Sud, le Département et Pôle-Emploi « La plateforme Emploi - Formation - Recrutement BTP » à destination des plus précaires, les jeunes, les femmes, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les séniors, pour qu'ils retrouvent leur dignité en se réinsérant dans la vie active ».

Impliqué dans le logement, l'emploi, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les économies d'énergie, il avait engagé la fédération du BTP dans un vaste programme de lutte contre le travail clandestin, la concurrence déloyale, les pratiques de dumping dangereuses pour la survie des entreprises. Un homme de caractère, droit, rigoureux qui ne jurait que par l'éthique et la loyauté.

Un engagement fort auprès des jeunes apprentis

Jacques Brès avait également signé un partenariat avec le 2e REG de Saint-Christol (Régiment étranger du génie) pour assurer la reconversion et le reclassement des personnels militaires après le démantèlement des missiles du Plateau d'Albion. Il s'était aussi engagé avec la fédération du BTP aux côtés de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur pour parrainer de jeunes apprentis démunis et méritants.

Il n'a compté ni son temps, ni son énergie, ni ses forces pour aider les autres, les faire profiter de son expérience et de sa bienveillance. Il s'est battu jusqu'à son dernier souffle. Mais au bout d'années et d'années de lutte, la maladie a fini par l'emporter ce samedi 10 février au matin. Il avait 71 ans.

A son fils François-Xavier à qui il a transmis son entreprise, ses valeurs de respect des valeurs du travail et des salariés, à sa fille Charlotte avocate et à sa femme Sylvie, présidente du Conseil des Prud'hommes d'Avignon, la rédaction de l'Echo du Mardi, présente ses sincères condoléances.

Les obsèques devraient avoir lieu le vendredi 16 février à 15h à l'église de Méthamis.